



**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

12 V.

Syst. antibouillonnement Lampoules Blanc à cutter  
 Feux rouges 2, combinés  
 Edilage du No de code, 1, code porte arrière  
 Alésage des places (blancs)  
 Emplacement des lampes  
 Feux stop  
 Feux rouges 2, électrolytiques  
 Feux stop

Places: Marge 2, dans les places  
 Feux stop 2, combinés  
 Indicateur de direction: Syst. 4, éclairé, cv. 1, temps  
 Avertisseur 1 électrolytique (1 ton) témoin

**DIMENSIONS**

Voie { avant 1'229 mm  
 arrière 1'212 mm  
 Longueur hors-tout AV. 1'725 AR 1'500 mm  
 Empattement 2'370 mm  
 Longueur hors-tout 3'760 mm  
 Hauteur (non chargée) 1'505 mm  
 Garde au sol 185 mm  
 Ports à haut, arrière 810 mm  
 Crochets de remorque (haut, dep. sol) 810 mm  
 Crochets de remorque (porte à faux) 810 mm  
 Diamètre de braguage ext. gauche 10,75 mm  
 Diamètre de braguage ext. droite 10,50 mm

Dim. intérieures  
 Longueur du pont de charge 1'200 mm  
 Longueur du pont de charge 900/1'100 mm  
 Hauteur intérieure 720 mm  
 Hauteur du pont de charge 750 mm  
 Hauteur (hauteur) 770 mm

**Porte à faux surpuce chargement**

1'200 mm  
 900/1'100 mm  
 720 mm  
 750 mm  
 --- mm

**OBSERVATIONS**

\*) Nombre de places: AVANT = 2 places  
 GENEVE = 2-3 places  
 ARRIERE = 2 strapontins  
 inc. enfants  
 ou lors du transport de marchandises: AVANT 2 places  
 Poids total maximum = 400 kg. y compris conduct.  
 Nombre du poids: A 7 m. Intérieurement  
 Hauteur vit. plein gaz (moyenne) = 60 Frons  
 En l'air vit. plein gaz (moyenne) = 60 Frons  
 MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)  
 Lors du transport de marchandises, il y a lieu de procéder:

a/ Au déplacement du miroir rétroviseur à l'extérieur du véhicule à gauche  
 b/ Au montage d'un second miroir rétroviseur à l'extérieur à droite

c/ Au montage d'un dispositif de protection derrière le siège du conducteur, selon la nature des marchandises

GENEVE, le 9. 7. 1954. La commission d'expertise-types